

RÈGLEMENT 1347



décrétant un emprunt de 3 732 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière des rues du Skieur et Chantovent et une partie d'aqueduc de la rue du Skieur, incluant les coûts des travaux, les honoraires professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus, pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 3 732 000 \$

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 19 février 2024 à 19 h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, à Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

sous la présidence de madame la mairesse Michèle Lalonde.

ATTENDU QUE la Ville ne détient pas les fonds nécessaires pour réaliser ces travaux ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'emprunter pour payer l'ensemble des coûts des travaux ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 par monsieur le conseiller David Huggins-Daines ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté avec l'avis de motion ;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal trois (3) jours ouvrables avant la présente séance ;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 Emprunt

Le conseil est autorisé à emprunter une somme de 3 732 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière de la rue du Skieur et Chantovent et une partie d'aqueduc de la rue du Skieur, incluant les coûts des travaux, les honoraires professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus.

Les estimations détaillées des coûts sont préparées par madame Julie Brazeau, trésorière, datée du 10 janvier 2024 (Annexe A), et par monsieur Étienne Brossard, ing., directeur adjoint des services techniques (Annexe B), lesquelles sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 2 Dépense

Le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder un montant de 3 732 000 \$ pour les fins du présent règlement.

Article 3 Terme de l'emprunt

L'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

Article 4 Bassin de taxation – réseau d'aqueduc

Pour pourvoir à cent pourcent (100 %) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **6 %** l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d'aqueduc, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de

l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d'aqueduc municipal, lesquels sont identifiés en bleu sur le plan joint à l'annexe C et daté du 10 janvier 2024, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5 Bassin de taxation – réfection de rue et pavage

Pour pourvoir à cent pourcent (100 %) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **94 %** de l'emprunt décrété pour la portion visant la réfection de la chaussée, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur l'ensemble les immeubles imposables sur le territoire, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6 Affectation

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 7 Appropriation de contribution ou subvention

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 8 Disposition finale

Que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion	15 janvier 2024
Adoption	19 février 2024
Approbation des personnes habiles à voter	28 et 29 février 2024
Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation	3 avril 2024
Entrée en vigueur	9 avril 2024

Signé à Sainte-Adèle, ce ___^e jour du mois de _____ de l'an 2024.

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques

CERTIFICAT D'APPROBATION

RÈGLEMENT 1347

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) :

« Règlement 1347 décrétant un emprunt de 3 732 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière des rues du Skieur et Chantavent et une partie d'aqueduc de la rue du Skieur, incluant les coûts des travaux, les honoraires professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus, pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 3 732 000 \$ ».

Adoption	19 février 2024
----------	-----------------

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques

ANNEXE A
VILLE DE SAINTE-ADÈLE

**Travaux de réfection routière des rues du Skieur et Chantovent et
une partie d'aqueduc de la rue du Skieur**

RÈGLEMENT 1347

Coût des travaux - Annexe B : incluant les imprévus 3 128 960 \$

Frais incidents

Honoraires - surveillance	256 005 \$	
Honoraires - analyse en laboratoire	14 223 \$	
Honoraires - arpentage	14 223 \$	
Avis et permis	2 000 \$	
Taxes	170 595 \$	
Frais de financement	142 676 \$	
Imprévus (autres que ceux inclus dans le coût des travaux)	3 319 \$	603 040 \$

Coût total du projet 3 732 000 \$

Financement 3 732 000 \$

Emprunt 20 ans



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

INFORMATIONS SUR LE PROJET

Nature des travaux : Réfection des rues Skieur, Chantovent et réfection de l'aqueduc sur Skieur

Nom du dossier : ST-2302 PRR_2024

Description du projet : Réfection des rues Skieur et Chantovent
Remplacement et bouclage de l'aqueduc sur Skieur

Durée de vie utile : 90 ans aqueduc, 25 ans pour la chaussée

Responsable de l'estimation : Étienne Brossard, ing.

Fonction : Directeur adjoint, services techniques

Référence plans : Plans préliminaires produits par la Ville de Sainte Adèle

ESTIMATION

SECTION A - COÛTS DIRECTS

Article	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total
Voir coûts estimatifs détaillés en annexe					
1.0	PRÉPARATION DU SITE				162 415.00 \$
2.0	GESTION DES SOLS ET REMBLAIS DÉBLAIS				342 480.82 \$
3.0	EAU POTABLE				172 205.00 \$
4.0	DRAINAGE				367 336.75 \$
5.0	VOIRIE				1 626 065.10 \$
6.0	REMISE EN ÉTAT DES LIEUX ET DIVERS				174 002.10 \$
TOTAL SECTION A - COÛT DIRECTS :					2 844 504.77 \$

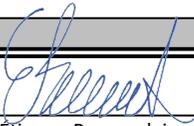
SECTION B - FRAIS INCIDENTS

2.0	Contingences	%	10	2 844 504.77 \$	284 450.48 \$
3.0	Honoraires professionnels				
3.1	Services professionnels d'analyses en laboratoire	%	0.5	2 844 504.77 \$	14 222.52 \$
3.2	Services professionnels d'arpentage	%	0.5	2 844 504.77 \$	14 222.52 \$
3.3	Services professionnels d'ingénierie	%	9	2 844 504.77 \$	256 005.43 \$
Total article 3.0 Honoraires professionnels :					284 450.48 \$
TOTAL SECTION B - FRAIS INCIDENTS :					568 900.95 \$

SOMMAIRE DE L'ESTIMATION

SECTION A - COÛTS DIRECTS :				2 844 504.77 \$
SECTION B - FRAIS INCIDENTS:				ARTICLE 3.0 CONTINGENCES : 284 450.48 \$
				ARTICLE 4.0 HONORAIRES PROFESSIONNELS : 284 450.48 \$
				TOTAL DE L'ESTIMATION : 3 413 405.72 \$

Signature :


Étienne Brossard, ing.

Directeur adjoint, Services techniques et hygiène du milieu



Programme de réfection routière 2024 (PRR-2024)

Rue du Skieur (0+000 à 0+300 et 0+475 à 0+710) entre Émile Cochand et
des Luges,
excluant le tronçon entre Montclair et Zermatt
Subvention PAVL Volet Soutien

Longueur

535m

Larg. min

6m

Bordereau

ART.	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix	Total
1	Préparation du site				
1.1	Organisation de chantier	1	Forfaitaire	33 000.00 \$	33 000.00 \$
1.2	Arpentage de construction, incluant implantation des profils avec piquets aux 10 mètres des deux côtés de la rue	1	Forfaitaire	5 500.00 \$	5 500.00 \$
1.3	Déboisement, abattage d'arbres, essouchement (arbres de plus 100mmØ)	1	Forfaitaire	8 250.00 \$	8 250.00 \$
1.4	Émondage de branches d'arbres	1	Forfaitaire	5 775.00 \$	5 775.00 \$
SOUS-TOTAL 1					52 525.00 \$
2	Gestion des sols et remblais-déblais				
2.1.a)	Déblais de première classe incluant dynamitage - sous chaussée (Provision)	8	m.cu.	189.97 \$	1 519.76 \$
2.1.b)	Déblais de deuxième classe	2700	m.cu.	36.30 \$	98 010.00 \$
SOUS-TOTAL 2					99 529.76 \$
3	Eau potable				
3.1	Enlèvement d'une conduite d'eau potable existante, incluant accessoires (vannes, boîtiers, etc.), désaffectation, enlèvement de structures et des bornes fontaines, et disposition		global		
3.2	Conduite d'eau potable en PVC (DR-18), incluant accessoires et raccords incluant accessoires et raccords - 150 mm de diamètre		m.lin		
3.3	Surexcavation de l'assise sur 150 mm, incluant disposition des surplus, pierre nette ou MG-20 et géotextile		m.lin		
3.4	Chambre de vanne rectangulaire préfabriquée en béton, incluant accessoires, cadre et tampon ajustable, nivellement et raccords - 2-120 mm x 3 050 mm		unité		
3.5	Vanne, incluant boîtier et accessoires - 150 mm de diamètre		unité		
3.6	Vanne de régulation de pression, incluant mécanique de procédé et l'ensemble des équipements à installer dans la chambre de vanne		unité		
3.7	Borne fontaine, incluant vanne, boîtier et raccordement à la conduite principale		unité		
3.8	Branchement de conduite d'eau potable en cuivre type K-mou, incluant enlèvement et disposition du branchement existant, arrêt principal, arrêt de ligne, boîte de service, raccordement à la limite de l'emprise				
3.8.1	-19 mm de diamètre		unité	-	
3.8.2	-25 mm de diamètre		unité	-	
3.8.3	-38 mm de diamètre		unité		
3.8.4	-50 mm de diamètre		unité		
3.9	Nettoyage, désinfection, essais et mise en opération des conduites d'eau potable		m.lin		
3.10	Fourniture, installation, entretien et démantèlement d'un réseau d'alimentation temporaire en eau avec protection incendie, incluant vannes de réduction de pression		global		
3.11	Services de plombier		global	-	
3.12	Raccordement à l'aqueduc existant		unité		
SOUS-TOTAL 3					- \$
4	Drainage				
4.1	Remplacement de ponceaux PEHD R320 incluant pierre concassée MG-20b				
4.1.a)	Ponceau PEHD R320 - Ø375mm		m.lin.	440.00 \$	\$
4.1.b)	Ponceau PEHD R320 - Ø450mm	68	m.lin.	514.25 \$	34 969.00 \$
4.1.c)	Ponceau PEHD R320 - Ø900mm		m.lin.	1 430.00 \$	\$
4.2	Nettoyage de ponceaux (hydrocurage)	30	m.lin.	78.65 \$	2 359.50 \$
4.3	Fossé à nettoyer ou reprofiler incluant nettoyage des ponceaux, déboisement (arbres de moins de 100mmØ) et émondage des branches et retrait et disposition du pavage	398	m.lin.	55.00 \$	21 890.00 \$

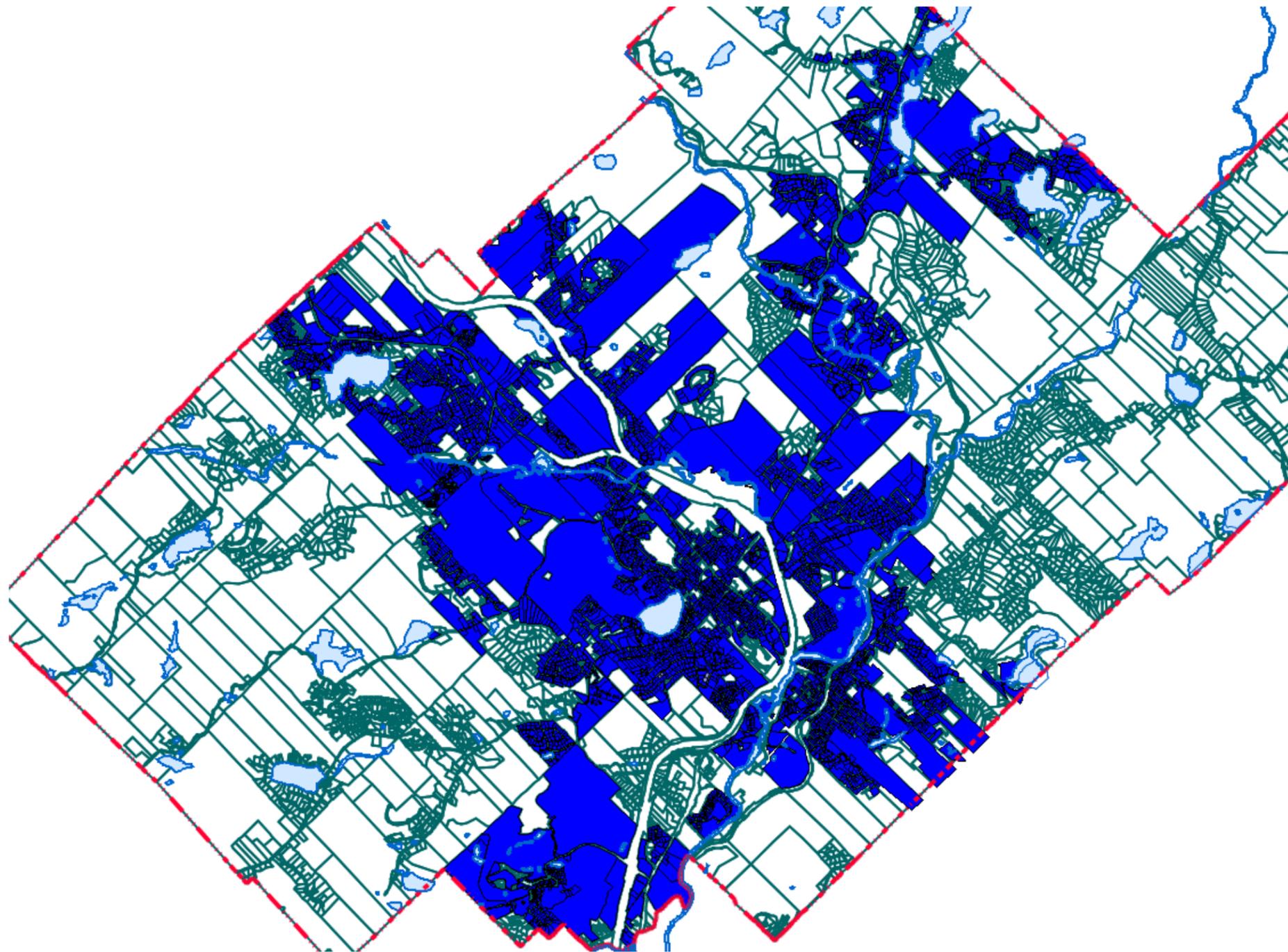
4.4	Nouveau fossé à creuser incluant déboisement (arbres de moins de 100mmØ) et émondage des branches	30	m.lin.	53.24 \$	1 597.20 \$
4.5	Bassin de sédimentation	4	Unité	798.60 \$	3 194.40 \$
4.6	Bassin de sédimentation à proximité du poste de surpression Skieur, incluant nivellement du stationnement adjacent en MG20b	1	global	5 500.00 \$	5 500.00 \$
4.7	Berme d'empierrement en pierre concassée 100-200mm	8	Unité	357.50 \$	2 860.00 \$
4.8	Pierre concassée 100-200mm pour empierrement de fossé, de talus et de gabion	1028	t.m.	48.29 \$	49 642.12 \$
SOUS-TOTAL 4					122 012.22 \$
5	Voirie				
5.1	Enlèvement du pavage existant incluant correction du profil et épierrage	3600	m.ca.	14.52 \$	52 272.00 \$
5.2	Accotements en pavage recyclé ou résidus de planage	113	t.m.	33.28 \$	3 760.64 \$
5.3	Remplacement de cadre et couvercle de chambre de vanne ou de regards incluant anneaux de nivellement	0	Unité	411.40 \$	— \$
5.4	Remplacement de la parti supérieure de boîte de vanne par un modèle ajustable incluant nivellement	5	Unité	229.90 \$	1 149.50 \$
5.5	Pierre concassée MG-20 MTQ (fondation de rue)	2700	t.m.	37.51 \$	101 277.00 \$
	Pierre concassée MG-56 MTQ (fondation de rue)	5150	t.m.	37.51 \$	193 176.50 \$
5.6	Enrobé bitumineux 60 mm ESG-14, PG 58H-34	600	t.m.	212.96 \$	127 776.00 \$
	Enrobé bitumineux 50 mm ESG-10, PG 58H-34	500	t.m.	212.96 \$	106 480.00 \$
5.7	Dalot asphalté, 900mmX50mm	109	m.lin.	46.59 \$	5 078.31 \$
5.8	Terrassement et mise en forme de l'infrastructure	1	Forfaitaire	2 722.50 \$	2 722.50 \$
SOUS-TOTAL 5					593 692.45 \$
6	Remise en état des lieux et divers				
6.1	Pierre concassée MG-20b (ponceaux, regards, autres remblais autorisés)		t.m.	26.93 \$	— \$
6.2	Raccordement d'entrées privés en matériaux granulaires		t.m.	26.93 \$	— \$
6.3	Raccordement d'entrées privés en enrobé bitumineux 50 mm ESG-10	206	m.ca.	54.45 \$	11 216.70 \$
6.4	Hydro-ensemencement	1125	m.ca.	11.44 \$	12 870.00 \$
6.5.a)	Marquage existant à reprendre - Ligne axiale	460	m.lin.	1.33 \$	611.80 \$
6.5.b)	Marquage existant à reprendre - Ligne d'arrêt	2	Unité	78.65 \$	157.30 \$
6.6	Remise en état des lieux	1	Forfaitaire	2 255.00 \$	2 255.00 \$
SOUS-TOTAL 6					27 110.80 \$
TOTAL rue du Skieur SECTEUR B- (avant taxes)					894 870.23 \$



Programme de réfection routière 2023 (PRR-2023) Pour demande de subvention PRIMEAU					
Rue du Skieur entre Montclair et Zermatt (0+300 à 0+475)		Longueur	175m	Larg. min	6m
Subvention PRIMEAU					
Bordereau					
ART.	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix	Total
1	Préparation du site				
1.1	Organisation de chantier	1	Forfaitaire	8 250.00 \$	8 250.00 \$
1.2	Arpentage de construction, incluant implantation des profils avec piquets aux 10 mètres des deux côtés de la rue	1	Forfaitaire	2 200.00 \$	2 200.00 \$
1.3	Déboisement, abattage d'arbres, essouchement (arbres de plus 100mmØ)	1	Forfaitaire	2 200.00 \$	2 200.00 \$
1.4	Émondage de branches d'arbres	1	Forfaitaire	1 650.00 \$	1 650.00 \$
SOUS-TOTAL 1					14 300.00 \$
2	Gestion des sols et remblais-déblais				
2.1.a)	Déblais de première classe incluant dynamitage - sous chaussée (Provision)	43	m.cu.	189.97 \$	8 168.71 \$
2.1.b)	Déblais de deuxième classe	900	m.cu.	36.30 \$	32 670.00 \$
SOUS-TOTAL 2					40 838.71 \$
3	Eau potable				
3.1	Enlèvement d'une conduite d'eau potable existante, incluant accessoires (vannes, boîtiers, etc.), désaffectation, enlèvement de structures et des bornes-fontaines, et disposition	1	global	6 490.00 \$	44 550.00 \$
3.2	Conduite d'eau potable en PVC (DR-18), incluant accessoires et raccords incluant accessoires et raccords - 150 mm de diamètre	175	m.lin	330.00 \$	57 750.00 \$
3.3	Surexcavation de l'assise sur 150 mm, incluant disposition des surplus, pierre nette ou MG-20 et géotextile	30	m. lin	38.50 \$	1 155.00 \$
3.4	Vanne, incluant boîtier et accessoires - 150 mm de diamètre	3	unité	3 025.00 \$	9 075.00 \$
3.5	Borne-fontaine, incluant vanne, boîtier et raccordement à la conduite principale	1	unité	9 350.00 \$	9 350.00 \$
3.6	Branchement de conduite d'eau potable en cuivre type K mou, incluant enlèvement et disposition du branchement existant, arrêt principal, arrêt de ligne, boîte de service, raccordement à la limite de l'emprise				
3.6.1	- 19 mm de diamètre	6	unité	1 650.00 \$	9 900.00 \$
3.7	Nettoyage, désinfection, essais et mise en opération des conduites d'eau potable	175	m.lin	11.00 \$	1 925.00 \$
3.8	Fourniture, installation, entretien et démantèlement d'un réseau d'alimentation temporaire en eau avec protection incendie, incluant vannes de réduction de pression	1	global	22 000.00 \$	22 000.00 \$
3.9	Services de plombier	1	global	1 100.00 \$	1 100.00 \$
3.10	Raccordement à l'aqueduc existant, incluant le raccordement aux conduites du poste de surpression	4	unité	3 850.00 \$	15 400.00 \$
SOUS-TOTAL 3					172 205.00 \$
4	Drainage				
4.1	Remplacement de ponceaux PEHD R320 incluant pierre concassée MG-20b				
4.1.a)	Ponceau PEHD R320 - Ø375mm		m.lin.	484.00 \$	- \$
4.1.b)	Ponceau PEHD R320 - Ø450mm	17	m.lin.	514.25 \$	8 742.25 \$
4.1.c)	Ponceau PEHD R320 - Ø900mm		m.lin.	1 573.00 \$	- \$
4.2	Nettoyage de ponceaux (hydrocurage)	8	m.lin.	78.65 \$	629.20 \$
4.3	Fossé à nettoyer ou reprofiler incluant nettoyage des ponceaux, déboisement (arbres de moins de 100mmØ) et émondage des branches et retrait et disposition du pavage	132	m.lin.	55.00 \$	7 260.00 \$
4.4	Nouveau fossé à creuser incluant déboisement (arbres de moins de 100mmØ) et émondage des branches	7	m.lin.	53.24 \$	372.68 \$
4.5	Bassin de sédimentation	1	Unité	798.60 \$	798.60 \$
4.6	Bassin de sédimentation à proximité du poste de surpression Skieur, incluant nivellement du stationnement adjacent en MG20b	0	global	5 500.00 \$	- \$
4.7	Berne d'empierrement en pierre concassée 100-200mm	2	Unité	357.50 \$	715.00 \$
4.8	Pierre concassée 100-200mm pour empierrement de fossé, de talus et de gabion	340	t.m.	48.29 \$	16 418.60 \$
SOUS-TOTAL 4					34 936.33 \$
5	Voirie				
5.1	Enlèvement du pavage existant incluant correction du profil et épierrement	1200	m.ca.	14.52 \$	17 424.00 \$
5.2	Accotements en pavage recyclé ou résidus de planage	38	t.m.	33.28 \$	1 264.64 \$
5.3	Remplacement de cadre et couvercle de chambre de vanne ou de regards incluant anneaux de nivellement	0	Unité	411.40 \$	- \$
5.4	Remplacement de la parti supérieure de boîte de vanne par un modèle ajustable incluant nivellement	2	Unité	229.90 \$	459.80 \$
5.5	Pierre concassée MG-20 MTQ (fondation de rue)	900	t.m.	37.51 \$	33 759.00 \$
	Pierre concassée MG-56 MTQ (fondation de rue)	1720	t.m.	37.51 \$	64 517.20 \$
5.6	Enrobé bitumineux 60 mm ESG-14, PG 58H-34	200	t.m.	212.96 \$	42 592.00 \$
	Enrobé bitumineux 50 mm ESG-10, PG 58H-34	165	t.m.	212.96 \$	35 138.40 \$
5.7	Dalot asphalté, 900mmX50mm	36	m.lin.	46.59 \$	1 677.24 \$
5.8	Terrassement et mise en forme de l'infrastructure	1	Forfaitaire	660.00 \$	660.00 \$
SOUS-TOTAL 5					197 492.28 \$
6	Remise en état des lieux et divers				
6.1	Pierre concassée MG-20b (ponceaux, regards, autres remblais autorisés)		t.m.	26.93 \$	- \$
6.2	Raccordement d'entrées privés en matériaux granulaires		t.m.	26.93 \$	- \$
6.3	Raccordement d'entrées privés en enrobé bitumineux 50 mm ESG-10	68	m.ca.	54.45 \$	3 702.60 \$
6.4	Hydro-ensemencement	375	m.ca.	11.44 \$	4 290.00 \$
6.5.a)	Marquage existant à reprendre - Ligne axiale	153	m.lin.	1.33 \$	203.49 \$
6.5.b)	Marquage existant à reprendre - Ligne d'arrêt	1	Unité	78.65 \$	78.65 \$
6.6	Remise en état des lieux	1	Forfaitaire	550.00 \$	550.00 \$
SOUS-TOTAL 6					8 824.74 \$
TOTAL RUE DU SKIEUR SECTEUR A-(avant taxes)					468 597.06 \$



Programme de réfection routière 2023 (PRR-2023)					
Rue et croissant Chantavent Subvention PAVL Volet soutien		Longueur	822m	Larg. min	6,2m
ESTIMATION DE COÛTS					
ART.	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix	Total
1	Préparation du site				
1.1	Organisation de chantier	1	Forfaitaire	60 500.00 \$	60 500.00 \$
1.2	Arpentage de construction, incluant implantation des profils avec piquets aux 10 mètres des deux côtés de la rue	1	Forfaitaire	14 520.00 \$	14 520.00 \$
1.3	Déboisement, abattage d'arbres, essouchement (arbres de plus 100mmØ)	1	Forfaitaire	12 100.00 \$	12 100.00 \$
1.4	Émondage de branches d'arbres	1	Forfaitaire	8 470.00 \$	8 470.00 \$
SOUS-TOTAL 1					95 590.00 \$
2	Gestion des sols et remblais-déblais				
2.1.a)	Déblais de première classe incluant dynamitage - sous chaussée (Provision)	50	m.cu.	208.97 \$	10 448.50 \$
2.1.b)	Déblais de deuxième classe, afin d'atteindre la ligne d'infrastructure (calculé selon le profil théorique)	4800	m.cu.	39.93 \$	191 664.00 \$
SOUS-TOTAL 2					202 112.50 \$
3	Drainage				
3.1	Remplacement de ponceaux PEHD R320				
3.1 a)	- Ponceau transversal PEHD R320 - Ø375mm	170	m.lin.	484.00 \$	82 280.00 \$
3.1.b)	- Ponceau transversal PEHD R320 - Ø450mm	150	m.lin.	514.25 \$	77 137.50 \$
3.1.c)	- Ponceau transversal PEHD R320 - Ø900mm	33	m.lin.	1 573.00 \$	51 909.00 \$
3.2	Nettoyage de ponceaux (hydrocurage)	30	m.lin.	78.65 \$	2 359.50 \$
3.3	Fossé à nettoyer ou reprofiler incluant nettoyage des ponceaux, déboisement (arbres de moins de 100mmØ) et émondage des branches	1100	m.lin.	39.93 \$	43 923.00 \$
3.4	Nouveau fossé à creuser incluant déboisement (arbres de moins de 100mmØ) et émondage des branches	100	m.lin.	53.24 \$	5 324.00 \$
3.5	Bassin de sédimentation	7	Unité	798.60 \$	5 590.20 \$
3.6	Pierre concassée 100-200mm pour empierrement de fossé et de talus (incluant membrane géotextile type V)	500	t.m.	48.29 \$	24 145.00 \$
SOUS-TOTAL 3					210 388.20 \$
4	Voirie				
4.1	Enlèvement du pavage existant incluant correction du profil et épierrement	6100	m.ca.	14.52 \$	88 572.00 \$
4.2	Accotements en pavage recyclé ou résidus de planage	475	t.m.	33.28 \$	15 808.00 \$
4.3	Remplacement de cadre et couvercle de chambre de vanne incluant anneaux de nivellement	7	Unité	411.40 \$	2 879.80 \$
4.4	Ajustement de boîte de vanne	6	Unité	229.90 \$	1 379.40 \$
4.5	Pierre concassée MG-20 MTQ (fondation de rue)	4500	t.m.	37.51 \$	168 795.00 \$
4.6	Pierre concassée MG-56 MTQ (fondation de rue)	4500	t.m.	37.51 \$	168 795.00 \$
4.7	Enrobé bitumineux 60 mm ESG-14, PG 58H-34	950	t.m.	212.96 \$	202 312.00 \$
4.8	Enrobé bitumineux 50 mm ESG-10, PG 58H-34	800	t.m.	212.96 \$	170 368.00 \$
4.9	Dalot asphalté, 900mmX50mm	265	m.lin.	46.59 \$	12 346.35 \$
4.10	Terrassement et mise en forme de l'infrastructure	1	Forfaitaire	3 630.00 \$	3 630.00 \$
SOUS-TOTAL 4					834 885.55 \$
5	Remise en état des lieux et divers				
5.1	Pierre concassée MG-20b (ponceaux, regards, autres remblais autorisés)	1575	t.m.	26.93 \$	42 411.60 \$
5.2	Raccordement d'entrées privés en matériaux granulaires	425	t.m.	26.93 \$	11 444.40 \$
5.3	Raccordement d'entrées privés en enrobé bitumineux 50 mm ESG-10	775	m.ca.	54.45 \$	42 198.75 \$
5.4	Hydro-ensemencement	3300	m.ca.	11.44 \$	37 752.00 \$
5.5.a)	Marquage existant à reprendre - Ligne axiale	750	m.lin.	1.33 \$	997.50 \$
5.5.b)	Marquage existant à reprendre - Ligne d'arrêt	3	Unité	78.65 \$	235.95 \$
5.6	Remise en état des lieux	1	Forfaitaire	3 025.00 \$	3 025.00 \$
SOUS-TOTAL 5					138 065.20 \$
TOTAL (avant taxes)					1 481 041.45 \$



<p>VILLE DE SAINTE-ADÈLE</p>	
<p>BASSIN DE TAXATION- Réseau d'aqueduc Ville de Sainte-Adèle 2024</p> <p>10 janvier 2024</p>	
<p>Annexe " C " RÈGLEMENT 1347</p>	